

Strasbourg, le 20 septembre 2021

50 000 places pour retourner au concert, cinéma, théâtre, musée, festival : la Collectivité européenne d'Alsace vous invite !

Dans le cadre du plan de rebond solidaire et durable de la CeA, Frédéric Bierry et les Conseillers d'Alsace ont décidé de mettre en place « une billetterie solidaire » pour encourager la reprise d'activité face à la crise sanitaire et économique.

Selon le président de la Collectivité européenne d'Alsace, « en mettant en place cette billetterie solidaire, nous soutenons de manière forte et concrète le secteur de la culture, tout en offrant la possibilité aux plus jeunes de se retrouver avec leurs frères, sœurs, parents et grands-parents pour partager un bon moment. Une action solidaire et intergénérationnelle au bénéfice du plus grand nombre. »

110 partenaires en Alsace

Pour apporter un soutien aux structures culturelles alsaciennes, la Collectivité européenne d'Alsace leur achète 50 000 billets.

Cette action s'inscrit dans le volet culturel du plan de rebond voté en début d'année, 330 millions d'euros sur 3 ans, dont 15 millions d'euros sont consacrés à la culture et au tourisme.

Plus de 110 opérateurs sont partenaires sur l'ensemble du territoire alsacien, ce qui permet de gagner des places près de chez soi avec une large offre culturelle.

Pour participer au tirage au sort destiné au grand public jusqu'au 15 octobre, il faut former un binôme composé d'une personne de moins de 18 ans et d'une personne de plus de 18 ans : un adulte et un enfant.

Les participants tirés au sort recevront un lot de deux billets pour une structure située près de chez eux, valables pendant toute la saison culturelle 2021-2022.

Pour + d'infos : www.alsace.eu/loterie-culturelle

Contact presse :

Sylvie Mertz
06 87 20 94 11
Collectivité européenne d'Alsace
sylvie.mertz@alsace.eu